



**Délibération n°2018-10-01-10**

**Le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier, dans sa séance du 1<sup>er</sup> octobre 2018, sous la présidence de M. Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier,**

Vu le livre VII du Code de l'Éducation,  
Vu les statuts de l'Université de Montpellier,  
Le Directeur Général des Services entendu,

**a délibéré :**

**Objet : DRH - approbation du bilan social de l'Université de Montpellier - année 2017.**

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres de se prononcer.

**Résultat du vote :**

Membres en exercice : 36

Membres présents et représentés : 28

Membres n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 3

**Le bilan social de l'UM - année 2017, est approuvé à la majorité des membres du Conseil d'Administration.**

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Montpellier, le 2 octobre 2018.

Le Président de l'Université de Montpellier

  
Philippe AUGÉ



Classée au recueil des délibérations sous la référence : 2018-10-01-10-deliberation-ca-um-bilan-social-um-annee-2017.